

L'armée suisse jugée par un officier anglais

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **41 (1896)**

Heft 11

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-348271>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

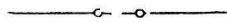
bataillons du colonel Weber, dans le but de réduire le régiment qui les tenait en échec.

Le régiment de recrues, qui était resté en réserve, put être déplacé sans trop de difficulté et amené au centre. Sa retraite entraînait toutefois l'abandon de l'attaque décisive qui allait enfin être exécutée contre Seeb. D'ailleurs, un changement de plan ne s'effectue pas impunément en pleine action. Pour des motifs qui n'ont pas été éclaircis, le désordre se mit dans un régiment d'artillerie divisionnaire qui, après avoir amené ses avant-trains, se remit en batterie pour repartir quelques minutes plus tard.

Vers 10 heures, le colonel Meister avait réussi à renforcer son centre avec une fraction de la brigade Weber, mais la situation qui lui était faite contrariait ses intentions d'offensive. Son aile gauche avait été contrainte, en effet, à faire front contre le Hörberg, d'où elle était canonnée et menacée. Quant à l'artillerie, dont le concours eût été précieux à ce moment, on ne l'entendait ni ne la voyait plus. Enfin le plateau ondulé et découvert sur lequel se trouvaient maintenant réunies les principales forces de la VI^e division n'est point propice à la préparation d'une attaque. Comprenant combien la prolongation de cette situation la rendait intolérable, le colonel Meister résolut de précipiter son attaque, mais il fut prévenu par la VII^e division, que son infériorité numérique n'empêcha pas de se porter en avant avec six bataillons. Ce mouvement, que secondait une nouvelle charge de la brigade de cavalerie, devait encourir à la critique le reproche d'être exécuté avec des formations trop profondes, ne mettant pas en activité un nombre suffisant de fusils. La réussite n'en était pas probable. Il eut dans tous les cas l'avantage d'amener (10 h 22) la cessation d'une manœuvre dont la confusion et le décousu avaient assez duré.

(A suivre).

Lieut.-colonel REPOUD.



L'armée suisse jugée par un officier anglais.

Peu après les manœuvres du III^e corps, la *Pall Mall Gazette* a publié deux articles sur l'armée suisse dus à un officier de l'armée anglaise. Nous pensons intéresser les lecteurs de la *Revue militaire* en donnant ici la traduction de ces articles. Nous avons tout à gagner à enregistrer les criti-

ques qui nous sont faites lorsqu'elles sont sincères; c'est le meilleur moyen de nous encourager à perfectionner ce qui est bon, à corriger ce qui est mauvais. Le lecteur suisse remarquera quelques erreurs de faits généralement de peu d'importance.

Tant d'Anglais ne peuvent se figurer que la Suisse possède une organisation militaire quelconque, que beaucoup de lecteurs de la *Pall Mall Gazette* apprendront avec surprise que la Suisse peut mettre environ 200 000 hommes en campagne, et que l'un de ses corps d'armée, fort de 25 000 hommes, vient de terminer une série de manœuvres d'automne, près de Zurich, d'un caractère presque aussi pratique que celles qui ont eu lieu à Aldershot les dernières semaines.

Nous avons si bien pris l'habitude de considérer la Suisse comme notre villégiature d'été, que nous ne nous imaginons ses habitants que comme une race d'hôteliers, de guides et de sommeliers, tellement occupés à tirer de l'argent des voyageurs qu'ils n'ont pas le temps de penser à autre chose.

Mais bien que les Helvètes soient certainement d'excellents hommes d'affaires, il est un autre trait de leur caractère que le touriste ne voit généralement pas : ils ont un profond patriotisme, et ne refusent ni leur temps ni les millions pour leur milice, la force armée à laquelle ils confient la défense de leurs frontières et le maintien de l'ordre à l'intérieur.

La nation n'a pas encore oublié qu'au début du siècle, Français, Autrichiens et Russes considéraient la Suisse comme un champ clos tout indiqué et en usaient en conséquence; et une génération jeune encore se souvient de l'hiver de 1870-1871, où 80 000 Français, pour éviter de se rendre aux Allemands, se réfugièrent sur le sol suisse. Si la milice n'avait pas occupé la frontière en force suffisante pour désarmer les vaincus, les Allemands auraient poursuivi leurs ennemis en Suisse et violé la neutralité de cette République.

Depuis cette campagne, faite sans effusion de sang, les Suisses ont considérablement amélioré leur milice, et maintenant leur armée, bien qu'elle soit naturellement, à nombre égal, inférieure à des troupes régulières, est un modèle d'organisation à la fois efficace et économique.

Sur le continent, — où les soldats « non professionnels » sont considérés comme dangereux pour ceux seulement qui les emploient, — on ne fait pas grand cas de l'armée suisse;

mais pour les Anglais, qui comptent tellement sur des troupes partiellement entraînées pour la défense du Royaume-Uni et des colonies, la milice suisse est d'un haut intérêt.

Le système est celui du service obligatoire et universel. Les recrues sont appelées sous les drapeaux à 20 ans et restent dans l'*élite*, ou première ligne, jusqu'à 32 ans, où elles passent en *landwehr*, ou deuxième ban. Là les hommes restent soumis à l'obligation de servir jusqu'à ce qu'ils atteignent l'âge respectable de 44 ans, où ils sont transférés dans le *landsturm*, une force à peine organisée et dans laquelle tous les hommes ne sont même pas encore armés. Comparée à notre milice, celle de Suisse reçoit une instruction très courte.

Ainsi une recrue d'infanterie passe 45 jours sous les drapeaux, juste la moitié du temps employé en Angleterre à l'éducation de la jeune milice « Tommy¹ ». La recrue d'artillerie, soit pour les batteries de campagne, soit pour celles de position, est appelée 55 jours sous les drapeaux, tandis que le canonnier de garnison anglais, au contraire, y passe 90 jours, et le jeune sapeur suisse sert 50 jours, à peu près la moitié du temps pour lequel son frère d'armes touche la solde pendant son dressage en qualité de recrue dans notre pays. Ce dressage préliminaire une fois passé, le soldat n'est sous l'uniforme que 16 jours tous les deux ans, tandis qu'en Angleterre les hommes subissent chaque année un « entraînement » d'au moins quatre semaines. Les rapides progrès que les Suisses font ne montrent pas seulement que l'état-major d'instructeurs (les seuls officiers de carrière dans l'armée suisse) est parfaitement capable, mais que l'ardeur guerrière qui, dans l'ancien temps, entraînait des soldats suisses de fortune dans toutes les armées d'Europe, est encore vivace chez leurs descendants.

Mais l'état-major enseignant a compris que même des aptitudes héréditaires demandent à être cultivées et, en conséquence, font faire aux recrues un travail terriblement pénible.

De nombreux officiers m'ont assuré que les recrues exercent huit heures par jour, outre les théories et les corvées du service intérieur ; et j'ai vu trois bataillons de jeunes soldats, depuis quatre semaines seulement sous les armes, manœuvrant avec un degré d'assurance et de précision qui ne peut avoir été acquis que par un exercice incessant.

¹ « Tommy », l'équivalent de *Dumanet* en France, est le sobriquet populaire du fantassin.

La recrue suisse.

Il faut, bien entendu, se souvenir que la recrue suisse entre au service ayant déjà quelques connaissances de son futur emploi.

Enfant, le Suisse s'en va à pied, ses livres dans un havre-sac sur le dos, à l'école où, conformément à la loi, les premiers mouvements de l'école du soldat et la gymnastique lui sont enseignés comme une partie importante de son éducation. Après avoir quitté l'école il entre dans une société de tir, où il apprend à se servir d'un fusil, et dans un gymnase où il termine son éducation physique.

Il n'arrive donc pas complètement ignorant à son premier service, et il est assez fort pour supporter le poids du pesant havre-sac, en forme de boîte carrée, dont les Suisses surchargent encore aujourd'hui leurs soldats. La facilité avec laquelle les troupiers, jeunes et vieux, portent leur paquetage et autres *impedimenta*, est réellement admirable. Non seulement les bataillons de la campagne n'en éprouvent aucun embarras, mais les corps des villes, composés d'hommes de loi et de mécaniciens, de commis et de tisseurs de soie, d'horlogers et de sommeliers, marchent et manœuvrent continuellement pendant bien des heures sans manifester de fatigue.

D'une manière générale, le physique de la milice suisse est excellent; les hommes, sans être de haute stature, sont des gaillards vigoureux, trapus, qui semblent toujours de bonne humeur et paraissent trouver un réel plaisir au travail pénible et rude auquel ils ont à se soumettre.

Certains bataillons étaient formés d'hommes remarquablement beaux et l'un, le 71^e, recruté parmi les paysans propriétaires des rives du lac de Zurich, est composé d'un si bon personnel, que des 750 hommes qui forment ses rangs, 100 au moins pourraient être détachés dans les gardes à pied de Sa Majesté la reine d'Angleterre.

Le système d'instruction du tir des Suisses est très curieux. Dans d'autres pays l'infanterie doit passer chaque année par une école de tir prolongée, après une soigneuse instruction préliminaire de pointage et d'estimation des distances; mais, en Suisse, lorsque le soldat a fini ses exercices à la cible comme recrue, il ne reçoit plus d'instruction officielle du tir pendant le reste de son service. « Nous n'avons nos hommes

que si peu de temps entre les mains, disent les officiers, que nous devons nous restreindre à travailler l'école du soldat et la discipline, la marche, la manœuvre. Quant au tir, il doit être exercé pendant le reste de l'année. » Aussi le gouvernement a-t-il adopté un système du genre « faites comme il vous plaira », en accordant des subsides aux sociétés de tir, au nombre d'environ 3000, qui se soumettent à certaines règles simples au sujet de la dimension des cibles et des armes à employer. La milice doit se livrer dans ces sociétés à des exercices faciles très semblables à ceux des volontaires de troisième classe en Angleterre, — vingt à quarante coups à très courtes portées.

Plusieurs officiers de troupe m'ont dit qu'environ la moitié de leurs hommes ne s'intéressent pas au tir et ne tirent que le minimum de coups nécessaire ; mais que les autres sont des enthousiastes qui passent chaque dimanche à tirer et deviennent réellement des tireurs redoutables.

Mais ils détestent les longues portées ; c'est à peine s'ils tireront à 800 mètres ; ils n'aiment guère à tirer à 600 mètres et réservent toute leur énergie pour l'exercice du tir à 300 mètres.

Les officiers.

L'éducation militaire des officiers est relativement bien plus développée que celle des hommes et en ce qui concerne les travaux théoriques elle est supérieure à celle donnée à leurs frères d'armes dans notre milice. Comparons l'instruction donnée aux officiers de l'infanterie, l'arme la plus nombreuse et la plus importante dans les deux armées : quand un Anglais est breveté officier, il est attaché pour deux mois à un bataillon de ligne ou à un dépôt, où il se forme dans l'instruction du soldat et le service intérieur (*drill and interior economy*) avant de rejoindre son propre bataillon pour les exercices annuels de celui-ci ; mais pendant le reste de son service aucun effort n'est fait pour le pousser à augmenter ses connaissances militaires en dehors d'examens obligatoires du genre le plus facile.

En Suisse l'on procède autrement. Avant qu'un jeune homme soit nommé officier, il doit avoir fait tout le service d'une recrue, passé un mois dans une école de sous-officiers et avoir été employé sept semaines au dressage des recrues.

Quand il obtient son brevet, on l'envoie un mois dans une école de tir et six semaines dans une école d'officiers. L'année suivante, il doit aller environ huit semaines dresser les recrues de son bataillon, puis, aussitôt qu'il y a place pour lui, à une « école centrale », où pendant six semaines on lui enseigne la tactique en théorie et en pratique. Chaque fois qu'ils sont promus à un grade plus élevé, les officiers sont censés renouveler leurs connaissances tactiques et du service des reconnaissances en prenant part à des cours d'une durée variant entre trois et six semaines.

Quant aux officiers des états-majors — car en Suisse même ceux-ci ne sont pas des militaires de carrière, — ils suivent aussi, dans des écoles, des cours théoriques et d'instruction pour leurs devoirs si importants.

Le 3^{me} corps d'armée.

Il y a moins d'une semaine, le 3^{me} corps d'armée suisse a été licencié après 18 jours d'exercices dans les fertiles vallées qui s'étalent en éventail de Zurich au Rhin. Le temps étant défavorable pour bivouaquer, les troupes, qui n'avaient du reste pas de tentes, cantonnaient dans les villages, dormant sur la paille dans les granges et étables, où elles étaient serrées comme des harengs encaqués dans un baril. La première semaine fut assidûment employée aux exercices de compagnie et de bataillon ; puis les colonels des régiments et les brigadiers eurent une série de jours de combat ; ensuite les commandants des deux divisions composant le corps d'armée furent opposés l'un à l'autre en quatre occasions ; et après un jour employé à une attaque de tout le corps d'armée, fort de 25 000 hommes, contre un ennemi marqué, les manœuvres se terminèrent par les inévitables inspection et défilé.

Aussitôt que les différentes unités eurent défilé devant le Président de la République, elles furent dirigées sur leurs divers quartiers-généraux.

Lorsque je vis, pour la première fois, une brigade d'infanterie à l'œuvre dans le terrain, les troupes avaient subi une semaine d'entraînement aussi actif que possible. Six jours d'exercices continuels avaient déjà opéré une action marquée sur les hommes et, prenant en considération que presque aucun d'eux n'avait reçu d'instruction militaire depuis deux

ans, je fus étonné de la rapidité avec laquelle ils s'étaient remis au pas. Bien qu'on y remarquât certainement beaucoup d'inexpérience et de lenteur, les bataillons pouvaient manœuvrer décemment, et ceux qui étaient bien commandés le faisaient déjà avec une adresse relative.

En Suisse comme en Angleterre c'est le commandant qui fait le bataillon, et l'on voyait côte à côte le colonel faible et faiseur d'embarras qui mettait ses gens sur les dents par son indécision, et l'homme énergique dont le corps, à son commandement décisif, évoluait comme une machine. Les mouvements étaient mieux exécutés en colonne que dans l'ordre dispersé, et le manque d'entraînement récent se manifestait de diverses manières dans l'attaque. Les officiers oubliaient d'indiquer la distance, si bien que les hommes ne levaient pas leur feuille de mire.

Les chefs de section exerçaient peu de contrôle sur leurs hommes. Les simples soldats paraissaient considérer le tir à blanc comme un amusement, le feu de magasin comme une plaisanterie et le pointage sans balle dans le fusil comme d'un comique irrésistible. Mais cependant il n'y avait pas de réel désordre, les hommes ne sortaient pas de la main de leurs chefs, car aussitôt que le sifflet avait retenti pour faire cesser le feu l'on n'entendait pas un coup.

Les exercices de brigade me permirent de voir d'après quelle méthode l'infanterie suisse avance contre une position ennemie. Tout le front d'attaque se couvrait d'une mince ligne de tirailleurs, dont la tâche était d'occuper l'attention de l'ennemi par un vigoureux feu continu. Ces tirailleurs (*sharpshooters*) n'étaient virtuellement pas soutenus, mais aux points où l'attaque devait être poussée à fond, la ligne de feu avait ses renforcements immédiats (soutiens et réserves) développés derrière elle.

En arrière de ceux-ci se dissimulaient les seconde et troisième lignes, qui poussaient en avant à l'attaque en flots successifs de tirailleurs. Dans l'exécution de l'attaque il y avait très peu de confusion et une louable absence de coups de fusil; les capitaines faisaient manœuvrer sans être entravés par les commandants de bataillon.

Quand sonnait la halte, à la fin de l'attaque, les différentes compagnies étaient naturellement très mélangées, résultat inévitable du libre apport de renforts jetés dans toute la ligne de

feu ; mais les hommes ralliaient et se reformaient avec un calme et une régularité qui témoignaient de la réelle discipline de ces miliciens. On ne saurait véritablement trop louer le zèle, l'intelligence et la bonne conduite des simples soldats, et l'état de l'artillerie et de l'infanterie suisses montrent combien vite le bataillon ou la batterie prise en elle-même peut arriver à remplir son rôle dans une armée où toutes les classes de la nation sont astreintes au service.

Lorsque les différentes armes travaillaient ensemble, on s'apercevait néanmoins que les officiers n'ont pas une instruction parfaite et que leurs connaissances tactiques sont plus théoriques que pratiques. L'artillerie commit souvent la faute de ne pas soutenir l'infanterie dans l'attaque. Quant à cette dernière, elle ne paraissait pas se rendre compte des effets meurtriers des armes se chargeant par la culasse et s'avancait à travers un terrain découvert contre des troupes qui n'avaient pas été préalablement démoralisées par les balles des shrapnels. Des bataillons et même des régiments exécutaient des processions à travers le champ de bataille à moins de douze à quinze cents mètres de l'ennemi.

Certaines patrouilles de cavalerie ne s'attachaient pas, pendant le combat, aux flancs de l'ennemi pour surveiller ses mouvements, mais demeuraient au milieu de leur propre infanterie et s'en remettaient à celle-ci du soin de recueillir les informations que les cavaliers eux-mêmes auraient dû obtenir.

Rien n'est plus facile, cela va sans dire, que de mentionner de tels points, — des erreurs qui, à un plus ou moins haut degré, se produisent sur tous les champs de bataille fictifs du monde.

Il est également facile de critiquer la tactique des commandants de brigade et de division, et de relever le fait que tel chef ne savait pas se servir de l'artillerie, que tel autre était témérairement prodigue de la vie de ses hommes, qu'un troisième disséminait ses forces à tel point qu'au moment de la contre-attaque ennemie, il lui était impossible d'avoir quelque troupe sous la main. Chez des militaires de profession de telles fautes seraient graves, bien que l'on raconte tout bas que nos généraux en perpétraient naguère de semblables à Aldershot ; mais il semble peu aimable de les mentionner lorsqu'il s'agit d'amateurs. Nous devons plutôt féliciter la Suisse de posséder des fils doués d'autant de talent que les propriétaires

fonciers, hommes de loi et manufacturiers qui ont appris à manier de grands corps de troupes d'une manière satisfaisante. Nous pouvons également nous féliciter nous-mêmes en pensant que si jamais notre milice et nos volontaires avaient à défendre notre pays, nous aurions abondamment d'officiers de carrière pour les commander, et nul besoin de permettre à un amateur, même de talent, d'occuper un rang plus élevé que celui de commandant de bataillon ou de batterie.

Le peuple, en Suisse, est en général très fier de sa poignée de cavalerie, d'environ 5000 sabres, qu'il considère comme de remarquablement belles troupes. Ce sont certainement de beaux jeunes gens montés sur de bons chevaux fournis par le gouvernement et devenant la propriété des soldats après un certain temps. Mais on ne peut faire ni un cavalier, ni un cheval d'armes en quatre-vingts jours d'école de recrues et dix jours d'instruction chaque année; et tout ce que l'on peut dire au sujet de cette cavalerie, c'est qu'elle ne monte ni bien ni mal et qu'on la dit bonne pour le service d'exploration.

Très différente est l'artillerie de campagne, dont les batteries ont atteint un remarquable degré de capacité individuelle. Il est très difficile de se représenter, à leur vue, que les artilleurs ont seulement cinquante-cinq jours d'école de recrues et ne sont rappelés que tous les deux ans pour des exercices de seize jours. Ils savent conduire, — ce n'est pas élégant certainement, — mais ils savent « y arriver » en bon ordre; ils savent manœuvrer d'un temps de trot, hisser leurs canons sur des collines extrêmement escarpées, se mettre en batterie et embreler avec une très belle rapidité; ils travaillent dans un parfait silence.

En Angleterre, les partisans de réformes militaires ont constamment déploré notre pénurie en artillerie de campagne qui n'est incontestablement pas en proportion des besoins de la défense de notre territoire, et ont suggéré de créer des batteries de campagne au moyen d'artillerie de milices. Ces propositions se sont heurtées — cela va sans dire — au veto des autorités militaires, qui ont dédaigneusement assuré à ces prétendus réformateurs que l'on ne pouvait se confier qu'à des hommes de l'artillerie régulière pour faire le service des batteries de campagne. Mais si la milice suisse le peut, pourquoi nos hommes ne le feraient-ils pas? Ils conduiraient certainement mieux et auraient plus d'expérience des chevaux que les

montagnards de l'Helvétie, qui ne voient jamais de cheval pendant toute l'année, excepté quand ils sont appelés à leurs exercices; quant aux attelages, ils seraient très supérieurs aux chétifs et légers animaux qui traînent les caissons et les avant-trains de l'artillerie suisse.

A un point de vue, les milices suisses ont une supériorité évidente sur toutes les armées régulières d'Europe, c'est qu'aux manœuvres elles entrent en campagne avec l'équipement de guerre complet.

On peut voir les chars à bagages et à munitions des bataillons, le train régimentaire, les ambulances, parcs d'artillerie, colonnes de munitions et trains militaires, tous dans l'ordre réglementaire et à leur place dans la colonne de marche. Bien plus, non seulement toutes les voitures sont la propriété du gouvernement, mais elles appartiennent en permanence aux divers régiments et services du troisième corps d'armée.

On s'imagine difficilement un corps d'armée anglais entrant en campagne sans transports loués; quand nous sommes chez nous nous ne faisons guère cheminer un bataillon dix milles à travers pays sans que la colonne ne soit accompagnée d'une procession de tapissières.

Téléètres.

(SUITE.)

VI

Après cette revue des appareils les plus employés, passons au téléètre Watkin (Watkin Mekometer).

Cet appareil rappelle singulièrement celui de Goulier, à cette différence près que le colonel Watkin emploie des miroirs au lieu de prismes. C'est donc un peu une réminiscence du sextant, ayant, comme on le verra plus loin, pour principaux avantages de donner à l'instrument beaucoup de clarté et de simplifier sa construction. Les miroirs sont, il est vrai, susceptibles de se déranger et partant de ne plus construire avec toute l'exactitude désirable les angles que l'on attend d'eux. On peut cependant facilement remédier à cet inconvénient en les ajustant solidement et c'est ce qui semble avoir été réalisé dans ce nouveau téléètre.